

2 Politique

Rencontre entre le Premier ministre et les acteurs de la communauté étudiante

Des nouvelles solutions en perspective

Prissilla.M.MOUIY
Libreville/Gabon

LE secteur de l'Enseignement supérieur connaît des tensions à répétition depuis plusieurs mois. À l'origine : la situation administrative des enseignants-chercheurs, les mauvaises conditions d'enseignement, mais également celles des études, et de logement des étudiants, etc.

Ne pouvant rester insensibles à cette situation, le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, a rencontré, hier, à l'amphithéâtre de l'École normale supérieure d'enseignement technique (ENSET), les différentes composantes de l'Enseignement supérieur en présence des ministres de la Fonction publique et des Transports, de l'Enseignement supérieur, et du ministre délégué au Budget.

Des heures durant, elles ont échangé sur les problèmes qui minent l'université gabonaise. Tout comme, ils ont tenté de trouver ensemble des solutions devant leur permettre une sortie de crise. Occasion pour les enseignants, étudiants et autre personnel du Centre national des œuvres universitaires (Cnou) présents à ce dialogue franc et direct d'exposer clairement leurs points de revendications.



Les membres du gouvernement lors de la rencontre avec les composantes de l'Enseignement supérieur.



Vue partielle de la communauté étudiante.

Parmi les points évoqués : l'insécurité, la régularisation des situations administratives, la prise en compte du dernier salaire de base dans le calcul de base de la pension retraite,

la titularisation des enseignants, la réhabilitation du campus universitaire, l'aménagement des bibliothèques...

Dressant le chapelet de leurs revendications, les

organisations syndicales du secteur de l'enseignement supérieur ont dit attendre des réponses claires tant au niveau de la gouvernance universitaire que sur le plan des

infrastructures. "Le gouvernement doit, entre autres, conduire à terme le processus de désignation des chefs d'établissements et leurs collaborateurs, procéder à la construction des salles de

classe et des amphithéâtres sonorisés, augmenter en toute urgence des postes budgétaires et régulariser les situations administratives du corps enseignant, construire et renforcer les bibliothèques classiques et numériques", a indiqué Nathalie Sima Eyi, représentant les syndicats des enseignants.

Attentif aux préoccupations des uns et des autres, le Premier ministre, chef du gouvernement, Julien Nkoghe Bekale, a dit prendre acte de toutes leurs préoccupations. "Je suis venu vous dire que nous allons avoir un premier frémissement à partir de cette année. Nous allons progressivement lancer un programme de modernisation. Réceptacle du cinquantenaire, l'Université Omar Bongo va jouer toute sa dimension matricielle. Avec trois nouveaux amphithéâtres, la réfection des voiries et des clôtures. Nous allons procéder dans les prochains jours, aux nominations des responsables au sein des universités et des grandes écoles", a promis Julien Nkoghe Bekale. Non sans instruire le ministre de la Fonction publique, Madeleine Berre, et celui des Finances représenté par son délégué Sosthène Ossoungou Ndi-bangoye, à accélérer les différents processus de régularisation des enseignants en attente de titularisation.

Projet de loi de finances 2020

L'étape du Conseil interministériel franchie



Quelques membres du gouvernement lors du Conseil interministériel.



Le Premier ministre et ses collègues examinant la loi des finances 2020.

M.A.M
Libreville/Gabon

LES membres du gouvernement présents sur le territoire national étaient réunis, sous la présidence du Premier ministre en Conseil interministériel récemment. Au ministère de la Défense abritant la salle

où se tiennent les réunions de cette instance.

Devant son chef, Julien Nkoghe Bekale, et ses collègues, le ministre de l'Économie, des Finances et des Solidarités nationales, Roger Owono Mba, a présenté le projet de Loi des finances 2020. Ledit projet s'inscrit, selon le membre du gouvernement, dans le

cadre de la poursuite du Plan triennal de relance de l'économie (PRE) et la mise en œuvre des mesures d'assainissement de finances publiques décidées par le gouvernement. C'est en faveur de la préparation dudit projet de loi que l'Exécutif a préalablement initié des conférences budgétaires

consacrées à la Primature et aux différentes administrations. Il avait été précisément question pour les autorités des Finances de présenter le contexte économique et budgétaire, ainsi que les orientations stratégiques sectorielles. C'est fort de cela que Roger Owono Mba a indiqué que "le contexte économique

contraignant commande une utilisation plus efficace de nos ressources".

Par ailleurs, comme le veut la pratique, les principales étapes du processus d'élaboration du projet de Loi des Finances intègrent les conférences budgétaires, l'arbitrage du Premier ministre lors du Conseil interministériel, la vali-

dation du Conseil d'État, l'arbitrage définitif du président de la République en Conseil des ministres et le vote par le Parlement. Lequel, notons-le, est actuellement en session dite "budgétaire", parce que, essentiellement consacrée à l'examen et l'adoption du projet de Loi de finances de l'année prochaine.